



GRAND CONSEIL

## GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD



**Rapport d'activité de la section vaudoise à l'Assemblée Parlementaire  
de la Francophonie pour les années 2020 et 2021**

Daniel Trolliet, député  
Président de la Section Vaud de l'APF

Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Les années 2020 et 2021 ayant été marquées par la pandémie de Covid-19, les habituelles rencontres telles que les Assemblée plénières (Monde), la Réunion région Europe ainsi que la Réunion des Présidents région Europe ont été annulées et ne se sont pas non plus déroulées en visioconférence, à l'exception de l'Assemblée plénière de 2021.

\* \* \* \* \*

La section vaudoise n'en a pas pour autant été complètement inactive !

Elle a notamment participé, au mois de février 2020, aux célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en participant à une courte vidéo réunissant des interventions d'une vingtaine de section du monde entier. Malheureusement, cette vidéo n'est plus disponible sur le site de l'APF... mais il nous reste cette photo de la section, prise dans la salle du Parlement, à Lausanne.



A l'arrière plan, tout à gauche, M. Daniel Trolliet, député et Président de la section. Tenant le drapeau de l'OIF, à gauche, Mme Sonya Butera, Vice-Présidente du Grand Conseil et, à droite, Mme Laurence Cretegy députée et Vice-Présidente de la section vaudoise à l'APF.

Toujours en 2020, notre section a participé, grâce à l'implication très importante du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) à une demande de questionnaire sur « L'enseignement en temps de crise » devant intégrer un Rapport de M. le Conseiller national Mathias Reynard membre de la section suisse à l'APF :

## Questionnaire : l'enseignement en temps de crise Réponses du canton de Vaud

### FAQ GENERALE

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/informations-destinees-aux-parents-et-aux-professionnels-de-la-formation-dans-le-canton-de-vaud-coronavirus-covid-19/>

#### 1. LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES PRIS LA DECISION DE FERMER LES ECOLES, LES ECOLES PROFESSIONNELLES ET LES UNIVERSITES DE VOTRE PAYS DURANT LA SITUATION DE CRISE PROVOQUEE PAR LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement la situation dans votre pays, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Quel type d'établissement de formation les autorités de votre pays ont-elles décidé de fermer ? **Tous les établissements d'enseignement obligatoire et postobligatoire.**
- Quelles sont les autorités de votre pays qui ont décidé de fermer les établissements de formation ? **La Confédération.**
- Quand les autorités de votre pays ont-elles décidé de fermer ces établissements et pourquoi ? **La décision a été prise le 13 mars pour une fermeture le 16 mars**
- Jusqu'à quand ces établissements resteront-ils fermés ? **Les établissements d'enseignement obligatoire ont rouvert le 11 mai, les établissements d'enseignement postobligatoire ayant rouvert le 8 juin. Concernant les universités, le semestre étant quasiment terminé, les cours n'ont pas vraiment repris (sauf par exemple des activités en laboratoire) mais le 8 juin est aussi la date officielle.**
- Comment votre pays s'est-il préparé à cet événement ? **De nombreuses discussions ont eu lieu, au niveau politique, pendant plusieurs semaines, entre les autorités fédérales et cantonales. Il y a eu des consultations avec les médecins cantonaux et l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique). Enfin, il y a eu de nombreux échanges entre les membres de la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) et de la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin)**
- Quelles ont été les réactions des apprenants, de leurs parents et des enseignants ? **Réactions à la fermeture plutôt compréhensive, large acceptation de faire baisser le risque de propagation et des conditions sanitaires. Les décisions du canton de Vaud sont consultables via les liens suivants :**

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_166.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_166.pdf)

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_167.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_167.pdf)

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement pourquoi les autorités de votre pays n'ont pas pris la décision de fermer les établissements de formation de votre pays durant la situation de crise provoquée par la pandémie de coronavirus.

#### 2. LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES DEJA PREVU ET ORGANISE LA REOUVERTURE DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION DE VOTRE PAYS ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quand et comment la réouverture des établissements de formation dans votre pays va se passer, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Quand les établissements de formation de votre pays pourront-ils rouvrir ?  
Ils ont rouvert le 11 mai pour l'obligatoire, le 8 juin pour le postobligatoire.
- Comment la réouverture des établissements de formation de votre pays se fera-t-elle ?  
Avec des mesures sanitaires adaptées, qui ont évolué dans le temps (deux versions de la décision 170 pour le canton de Vaud, voir plus bas), par exemple, au début, désinfection 2 fois par jour des salles et cours de récréation avec séparation des classes, puis ça a évolué et c'est devenu récréation ensemble et désinfection 1 fois par jour. Un jeu vidéo a aussi accompagné la réouverture des classes de l'école obligatoire pour renforcer les gestes barrières mais aussi travailler sur les émotions des élèves. [www.coronaquest.game](http://www.coronaquest.game) accompagné par une fiche pédagogique : <https://coronaquest.game/ecole/fiche.pdf>
- Sous quelle forme les établissements de formation pourront-ils rouvrir ?  
En demi classes pendant 2 semaines puis en classes entières (pas de distance spatiale entre les élèves mais entre les élèves et les adultes) pour l'obligatoire. Pour le postobligatoire en petits groupes avec maintien des distances spatiales.
- Quelles pourraient être les conséquences d'une telle réouverture ?

Comme mentionné plus haut, la réouverture a déjà eu lieu... Une certaine résistance de parents inquiets de cette réouverture, pétition adressée au Département de la formation, beaucoup de revendications syndicales, mais au final ça s'est bien passé. Peu d'élèves/parents qui continuent à refuser de scolariser (en moyenne, moins d'1 élève par établissement n'a pas repris les cours).

- Que sera-t-il différent à l'avenir ?

On aura l'expérience de tout ça, on travaille sur des scénarios pour la rentrée 2020-2021

- Des mesures particulières seront-elles prises par les autorités de votre pays ?

Pour le canton de Vaud : décision 170 du DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) (ancienne) :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_cheffe\\_n\\_170\\_mesures\\_sanitaires.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_cheffe_n_170_mesures_sanitaires.pdf)

et décision 170 (nouvelle) :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_170\\_maj26052020\\_dispositions\\_application\\_mesures\\_sanitaires\\_organisationnelles\\_reprise\\_complete\\_enseignement\\_presentiel\\_dgeo.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_170_maj26052020_dispositions_application_mesures_sanitaires_organisationnelles_reprise_complete_enseignement_presentiel_dgeo.pdf)

Puis, décision 174 :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_174\\_dispositions\\_application\\_mesures\\_sanitaires\\_organisationnelles\\_secondaire\\_2.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_174_dispositions_application_mesures_sanitaires_organisationnelles_secondaire_2.pdf)

### 3. DURANT CETTE PERIODE DE PANDEMIE, LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES DECIDE D'AVOIR RECOURS A UN ENSEIGNEMENT A DISTANCE ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement comment s'est passé l'enseignement à distance dans votre pays, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Quelles ont été les modalités d'un tel enseignement à distance ?

Pour l'enseignement postobligatoire :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_169\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_de\\_l\\_enseignement\\_a\\_distance\\_dgep.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_169_mise_en_oeuvre_de_l_enseignement_a_distance_dgep.pdf)

Pour l'enseignement obligatoire :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_166.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_166.pdf)

- Quel genre de support a-t-il été utilisé ?

Plateformes d'échange de fichier, de la vidéoconférence, des groupes de messageries, l'email, le téléphone, et même également des envois postaux.

- Qu'en a-t-il été des évaluations et des notes des apprenants de votre pays ?

La règle de base est qu'il n'y a pas d'évaluations sommatives pendant l'enseignement à distance, à tous les niveaux. Suppression des examens finaux pour l'école obligatoire, remplacés par une évaluation continue. Suppression de la plupart des examens de fin de scolarité postobligatoire avec des règlements particuliers pour chaque filière :

Pour l'enseignement obligatoire, décision 171 :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_cheffe\\_n\\_171\\_prom\\_orient\\_certif\\_ecole\\_obligatoire.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_cheffe_n_171_prom_orient_certif_ecole_obligatoire.pdf)

Pour l'enseignement postobligatoire, décision 173 :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers\\_pdf/dfjc\\_decision\\_173\\_modalites\\_formation\\_postobligatoire.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_decision_173_modalites_formation_postobligatoire.pdf)

- Quels ont été les difficultés et les défis rencontrés par votre pays lors de cet enseignement à distance ?

Risque de décrochage, absence des élèves ou de la motivation, problème de disponibilité des outils informatiques (ordinateurs, connexion internet, etc...). Des problèmes d'organisation familiale avec le travail à distance des parents et/ou leur disponibilité et/ou leur capacité à suivre les élèves dans leurs cours sont apparus.

- Comment votre pays a-t-il fait face à ces problèmes ?

Le canton de Vaud a fourni du matériel informatique (tablettes ou ordinateurs, jusqu'à entre 5 à 10 % de la population de certains établissements). Des cours d'appui ou une prise en charge particulière de certaines situations ont été mis en place. Enfin, des conseils et une formation en ligne pour les enseignants ainsi qu'une helpline pédagogique ont été proposés en avril par le HEP (Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud).

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement pourquoi les autorités de votre pays n'ont pas eu recours à un enseignement à distance, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Pour quelles raisons votre pays n'a-t-il pas eu recours à l'enseignement à distance ?
- Comment l'enseignement dans votre pays s'est-il déroulé durant la période de pandémie de coronavirus ?
- Quelles sont ou pourraient être les conséquences ?

#### 4. EN RAISON DE LA SITUATION ACTUELLE, LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES DECIDE DE VALIDER L'ANNEE OU LE SEMESTRE DES APPRENANTS DE VOTRE PAYS ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement comment vont se passer les validations et les examens au sein des écoles et des universités de votre pays, ainsi que les modes de validation choisis par les autorités de votre pays.

Oui. Le principe est que l'année compte et n'est pas perdue. L'évaluation continue et les résultats obtenus jusqu'au 13 mars font foi avec un allègement des cas limites qui sont automatiquement promus. Ceux qui sont en échec et proches d'un cas limite peuvent être examinés par les conseils de classe et l'attitude depuis la reprise en présentiel peut avoir une influence.

Les informations relatives aux conditions de validation sont mentionnées via les liens ci-dessus concernant les décisions du DFJC.

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quelles seront ou pourraient être les conséquences d'une non-validation de l'année ou du semestre de vos apprenants.

#### 5. VOTRE PAYS CONNAIT-IL UN SYSTEME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement comment s'est passée la formation des apprenants au sein des centres de formation professionnelle de votre pays, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Les centres de formation professionnelle de vos pays ont-ils dû être fermés ?  
**Oui, de la même manière que les écoles.**
- À partir de quand et jusqu'à quand ces établissements ont-ils dû être fermés ?  
**Du 16 mars au 8 juin.**
- Les apprenants de votre pays ont-ils dû suivre un enseignement théorique à distance ?  
**Oui dès qu'il a pu être mis en place.**
- Les apprenants de votre pays ont-ils pu continuer leur formation pratique ?  
**Oui et non... cela dépend du type d'entreprise (par exemple, les apprentis cuisiniers dans les établissements médico-sociaux ont davantage pu travailler que certains employés de commerce).**
- Quel sera le mode de validation de leur année ?  
**Se référer à la décision 173, ci-dessus (pas d'examens théoriques et très peu d'examen pratiques réalisés).**
- Comment vont se dérouler les examens finaux théoriques et pratiques des apprenants de votre pays ? **Voir question précédente.**
- Pensez-vous que la volée 2020 des apprenants de votre pays sera moins bien formée que la volée d'une autre année ?  
**Non, l'essentiel de la formation sur 3 ans ou 4 ans peut souffrir d'être amputée d'environ 8 semaines.**
- Pensez-vous que votre pays continuera d'engager de nouveaux apprenants lors de ces prochains mois ?  
**Oui et il y a toute une série de mesures, certaines seront annoncées fin juin, d'autres le sont déjà, comme les mécanismes d'aide financière mis en place tant au niveau fédéral que cantonal (Par exemple : on paye la moitié du salaire d'un nouvel apprenti ou d'un apprenti réengagé qui aurait été licencié pour raison économique) :**

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/news/13202i-soutien-aux-apprentis-et-aux-entreprises-formatrices/>

#### 6. LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES PRIS DES MESURES SPECIFIQUES POUR GARANTIR ET RESPECTER UNE EGALITE DES CHANCES ENTRE LES APPRENANTS DURANT CETTE PERIODE DE CONFINEMENT ?

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quelles ont été les mesures prises par les autorités de votre pays, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Comment votre pays a-t-il fait pour respecter ce principe ?
- Quelles ont été les démarches entreprises par votre pays ?
- Quelles ont été les solutions trouvées par votre pays ?

**Prêt d'ordinateurs, suivi particulier mis en place, contact immédiat de chaque maître de classe avec ses élèves le lundi 16 mars. La reprise des cours a été décidée au niveau fédéral mais saluée au niveau cantonal pour justement favoriser l'égalité des chances.**

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quels ont été les obstacles qui ont empêché les autorités de votre pays de garantir et de respecter une égalité des chances entre les apprenants de votre pays durant la période de confinement.

**7. LES AUTORITES DE VOTRE PAYS ONT-ELLES PRIS DES MESURES SPECIFIQUES POUR GARANTIR ET RESPECTER UNE EGALITE DES CHANCES ENTRE LES APPRENANTS LORS DE LEUR RETOUR A L'ECOLE, A L'ECOLE PROFESSIONNELLE OU A L'UNIVERSITE ?**

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quelles ont été les mesures prises par les autorités de votre pays, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- Comment votre pays a-t-il fait pour respecter ce principe ?
- Quelles mesures votre pays a-t-il prises et quelles démarches a-t-il entreprises ?
- Comment votre pays va-t-il appliquer ce principe ?

Travail en petits groupes pour identifier au mieux les besoins / retards des élèves, ce n'est donc pas uniquement les critères sanitaires qui justifient ces petits groupes.

Pour le canton de Vaud, un groupe de travail est en cours et réfléchit sur les appuis à mettre en place en début d'année prochaine pour l'année 2020-2021.

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quels ont été les obstacles qui ont empêché les autorités de votre pays de garantir et de respecter une égalité des chances entre les apprenants de votre pays lors de leur retour à l'école, à l'école professionnelle ou à l'université.

**8. PENSEZ-VOUS QUE LA CRISE QUE NOUS AVONS VECUE AURA UN IMPACT SUR L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL DANS VOTRE PAYS ?**

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement quels aspects de l'enseignement dans votre pays pourraient changer.

Oui sur les outils numériques et les outils de communication entre élèves, enseignants, écoles, parents, etc... Accélération du déploiement de plateformes d'échange uniformisées.

*Si non*, veuillez s'il vous plaît décrire brièvement pourquoi vous pensez que l'enseignement dans votre pays ne changera pas.

**9. VOTRE PAYS COMPTE-T-IL UN INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE (OU UN CENTRE DE RECHERCHE EQUIVALENT) AYANT DEJA PUBLIE DES ARTICLES SCIENTIFIQUES OU DE LA LITTERATURE SUR L'ENSEIGNEMENT EN TEMPS DE CRISE ?**

*Si oui*, veuillez s'il vous plaît nous faire part des informations dont vous disposez, en nous communiquant par exemple le nom de cet institut de recherche, le nom de cet article scientifique, le nom de son auteur ainsi que le lien de cet article.

Plusieurs instances traitent de cette thématique:

La CIIP: <https://www.ciip.ch/>

La CDIP: <https://www.edk.ch/dyn/11926.php>

La HEP: <https://www.hepl.ch/cms/accueil.html>

Education 21: [www.education21.ch](http://www.education21.ch)

educa.ch: <https://www.educa.ch/fr>

\*\*\*\*\*

## 46<sup>ème</sup> Session Monde de l'APF

En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a, pour la première fois, réuni son Assemblée plénière en visioconférence les 28 et 29 janvier 2021. Cette 46<sup>ème</sup> Session, placée sous le thème « **les parlements francophones face à la crise de la Covid-19, perspectives pour demain** » a réuni plus de 350 participants issus de 46 sections de l'APF.

En amont de l'Assemblée plénière, les membres du Bureau, qui se sont réunis le 25 janvier sous la présidence d'Amadou **Soumahoro**, Président de l'APF, ont notamment décidé l'envoi d'une mission de bons offices parlementaire au Mali et au Liban. Après avoir adopté la nouvelle composition du

Bureau et de l'Assemblée, les participants ont longuement échangé avec la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise **Mushikiwabo**, sur les priorités politiques de la Francophonie telles que la consolidation des systèmes démocratiques, l'enregistrement à l'état civil, l'éducation, la jeunesse ainsi que l'égalité femmes-hommes et la diversité linguistique.

Par ailleurs, les parlementaires ont officiellement approuvé les demandes d'adhésion de l'Union interparlementaire (UIP) et de l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna, portant ainsi le nombre de parlements membres de l'APF à 90. Le Secrétaire général parlementaire, Jacques **Krabal**, a insisté à cet égard sur la nécessité de s'appuyer davantage sur les sections.

Enfin, les parlementaires ont adopté 10 résolutions portant notamment sur la distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19, les systèmes de santé publics, l'éducation en situations de crise, les situations politiques au Burundi et en République centrafricaine, la liberté de la presse dans l'espace francophone, la lutte contre la cyberviolence envers les femmes et les enfants, le réchauffement climatique et le gaspillage alimentaire.

Tous les documents relatifs aux diverses réunions et séances de l'APF (résolutions, entre autres) sont consultables sur le site :

<http://apf.francophonie.org/>

Une délégation de la section vaudoise, composée du Président Daniel **Trolliet** et des membres Mmes Anne-Laure **Métraux-Botteron** et Graziella **Schaller** et MM Serge **Melly** et Denis **Rubattel** ont participé à diverses séances de commissions lors de cette session, et leurs rapports figurent ci-dessous :

### **Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)**

#### *Rapport de séance de Denis Rubattel*

La commission de l'éducation, communication et affaires culturelles (CECAC) a tenu sa réunion en visioconférence, en date du 27 janvier 2021, de 17h00 à 19h30.

Comme c'était une première, il est important de relever que tant du point de vue technique que de celui du déroulement de la réunion, les choses se sont réalisées à pleine satisfaction. Une cinquantaine de participants étaient connectés.

De cette réunion, on relèvera pour l'essentiel l'audition de l'Organisation internationale de la Francophonie sur l'Alliance francophone pour l'éducation et le projet Radio Sahel, la présentation du rapport d'activité succinct de la CECAC, celle d'un rapport circonstancié concernant l'activité du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ainsi que le projet de rapport final sur l'enseignement en période de crise, accompagné d'un projet de résolution qui a été acceptée à l'unanimité.

Par ailleurs, une résolution pour une distribution universelle et équitable des vaccins contre la COVID-19 a, elle aussi, été acceptée à l'unanimité.

En outre, il a été esquissé les prochains thèmes d'échanges, notamment : les biens culturels, l'accès aux réseaux sociaux, le sport dans l'éducation et les GAFAs et la liberté d'expression.

La date de la prochaine réunion a été fixée pour juillet 2021, forme et lieu encore à confirmer.

Denis Rubattel, député  
Membre APF

Rédigé le 30 janvier 2021

## Commission des affaires parlementaires

### Rapport de séance Graziella Schaller

La commission a réuni 45 participants en ligne. C'est la 2<sup>ème</sup> fois que la CAP se fait par vidéo. Les participants se souhaitent la bonne année et l'ambiance est cordiale.

Après l'adoption du PV et de l'ordre du jour, au point 3,

- Monsieur Antoine Michon, directeur des Affaires politiques et de la gouvernance de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) informe d'une baisse de la dotation à APF, passant de 790'000 euros à 300'000, qui serait potentiellement compensée par un report de bénéfice de 2020 et le financement d'actions dans le numérique (montants à vérifier...).
- Lors de la session du 26 juin 2020, il a été décidé de produire des rapports sur 3 projets. Des questionnaires ont été distribués, mais seuls environ une dizaine sont revenus et les membres sont invités à les remplir et les retourner. Des 1ers retours sont donnés, mais le travail continue sur les 2 premiers objets.
  1. L'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations (rap. Mme Hébert – Québec).
    - > Les réseaux sociaux ont fait preuve de leur efficacité.
    - > Des pays donnent des exemples de ce qui se fait chez eux, par ex des reconstitutions grandeur nature des travaux et débats en commission, ce que le public ne voit jamais. Volonté de montrer ce qui se passe derrière les murs des institutions.
  2. L'utilisation de la géolocalisation en période de pandémie (rap. Mme Lepage – France)
    - > Une correction sur le terme géolocalisation, que l'on souhaite remplacer par application de suivis de contacts, ce qui est le but de l'opération.
    - > Travail en cours.
  3. L'organisation des parlements en période de pandémie (rap. M. D'Entremont - Canada). Le projet de rapport est joint à l'ordre du jour.
    - > Les mesures prises semblent être assez similaires selon les pays.
    - > La plupart des parlements ont suspendu leurs travaux.
    - > Avant la pandémie, la visioconférence n'était pas utilisée.
    - > Cela montre qu'il est possible de travailler différemment.
- Les actions de coopération ont été ralenties.
- L'Université de Luxembourg propose un accord de coopération, mais le président précise que ce n'est pas de la compétence de la CAP, et que c'est au Secrétaire général de faire l'examen.
- Les thèmes des prochains rapports sont discutés :
  - > Poursuite des travaux sur les études en cours.
  - > Les fausses nouvelles répandues dans les pays francophones en temps de pandémie : quelles mesures pour lutter contre la désinformation ?
- Prochaine réunion : l'Ile Maurice était prévue : présentiel ou visio ?
- Divers
  - > La question de la problématique des enfants sans identité est posée.
  - > La question posée de la relation entre les pouvoirs législatifs et exécutifs pendant la crise.

Compte rendu Graziella Schaller

Députée vert'libérale

Membre de l'APF

**Commission de la coopération et du développement**

3 présentations ont lieu au début de la séance :

3.1.1 : la stratégie économique de la Francophonie par Henri Monceau : elle est voulue concrète et pratique. Il y aura un forum économique de l'APF. Il y a plusieurs actions prévues, notamment par des investissements au Liban. Stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, programme concret pour décliner cette intention comme un soutien à des entreprises qui sont en croissance (qui nécessitent des investissements pour passer à l'étape d'après). Il y a encore un axe avec le numérique. Il y a le programme D-Clic qui veut former 250'000 jeunes sur 5 ans aux métiers du numérique.

3.1.2 : la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en raison de la pandémie : la question de la dette dans les pays de l'espace francophone, Martial Ze Belinga :

Les Africains rêvent des Etats-Unis d'Afrique et de l'unité africaine. La ZLECAF, c'est 54 pays et 30'000 kilomètres de géographie. C'est donc quelque chose de très complexe à mettre en place. L'histoire économique africaine est marquée ces 50 dernières années par l'unité africaine. La ZLECAF veut l'abrogation des tarifs douaniers. La caractéristique d'échange africain c'est l'échange de matières premières contre des biens manufacturés. C'est le seul continent qui perd en sécurité alimentaire au fil des années et le taux d'industrialisation est très faible, ce qui est mauvais. La ZLECAF représente un possible renouveau pour qu'il y ait un entraînement des échanges entre les pays Africains plutôt qu'avec l'Europe. Il y a donc un changement de paradigme. L'Afrique est sanitaire la moins touchée par la pandémie mais la plus impactée par l'économie car elle dépend de l'extérieur. Certains pays sont revenus au revenu par habitant qu'ils avaient il y a 10 ans. Les Africains importent du surendettement, à cause de la baisse des prix ou de l'augmentation des prix des matières premières. La ZLECAF est donc une solution, mais à long terme. Car il y a des problèmes de connexion numérique et également logistiques. Sans oublier les problèmes avec le système de paiements. Le travail est colossal. Plus il y a de proximité culturelle, plus il y a d'échanges économiques. La Chine a compris que l'anglais amplifiait les échanges économiques et ainsi elle a mis en place des cours de chinois. L'APF a donc un rôle à jouer dans ce cas. Elle peut également jouer un rôle de formateur. Il y a beaucoup de flux illicites (environ 100 milliards de dollars par année) qui sortent du continent africain. Il faut donc commencer par rechercher les ressources à l'intérieur du continent avant de faire venir des investisseurs. Il y a également très peu d'impôts perçus. Le franc CFA est une monnaie du passé, donc réunir ses 3 zones ne sert à rien. Il manque encore en Afrique les monnaies fortes pour son développement. Le système ZLECAF (système de paiement pan africain) permettrait de payer de manière numérique avec toutes les monnaies présentes en Afrique.

La dette des pays francophones : l'UE est un bailleur de fond pour le développement. La dette africaine est détenue à 1/3 par la Chine. Risque que la pandémie déclenche une crise de la dette en Afrique car certains pays dépensent plus pour rembourser la dette que pour le système de santé. Par ailleurs, le rating du risque africain sur les marchés est trop élevé. Cela est donc mal jugé et avec la crise actuelle, les investisseurs se retirent d'Afrique pour aller dans des pays plus sûrs.

3.1.3 : la sécurité de l'eau pour la paix et le développement : Jean Launay, comité national de l'eau et du partenariat français de l'eau. Forum mondial de l'eau, le 9<sup>ème</sup> aura lieu en 2022 à Dakar.

4 résolutions ont été adoptées :

- Résolution sur la perte et le gaspillage alimentaire
- Résolution sur les avenues de coopération internationale en matière de changement climatique
- Résolution sur les systèmes de santé
- Résolution sur le transport et le tourisme

## Commission politique

*Rapport de séance Serge Melly*

### Rapport de la Commission politique

**Séance du mardi 26 janvier 2021**

**14h30 à 17h00 - heure de Paris**

- Disons-le d'emblée : j'appréhendais le déroulement d'une visio-conférence au niveau mondial ! Quand on pense aux difficultés rencontrées pour nos séances de Commission au niveau cantonal ! Eh bien extraordinaire ! les connexions ont été excellentes et on ne peut que féliciter les responsables au niveau informatique de cette conférence internationale. Bien sûr, il y eut quelques couacs, plus amusants que gênants ! L'apparition sporadique, et la disparition, de la délégation cambodgienne tous les quarts d'heure a prouvé que toute cette mise en place n'a pas dû être simple !
- Cette visio-conférence a permis une plongée dans le monde ! Que de diversité dans le choix des locaux (cela allait de la terrasse ensoleillée, à la salle austère d'un ministère), aux vêtements (avec son chapeau traditionnel et le masque sanitaire, la délégation du Bénin était quasiment digne d'une société secrète), et les accents incroyablement divers de la francophonie. Et la manière de s'exprimer : bien que le temps de parole soit réduit à deux minutes lors du tour de table, les délégués africains respectent une politesse extrême innée et fort sympathique, mais qui prend déjà une minute de leur déclaration ! Bien sûr, deux minutes c'est court, et le Président a dû malheureusement couper quelques fois le micro !
- Après les opérations statutaires usuelles et une minute de silence en l'honneur d'un délégué gabonais décédé, l'Assemblée examine les situations politiques dans l'espace francophone, par le rapport de Madame Geneviève INAGOSI KASSONGO (RDC). Elle cite les pays faisant l'objet d'une attention particulière ou mise sous alerte comme :
  - La Syrie (378'000 morts);
  - Le Burundi (1'200 morts): conflit électoral;
  - Le Bénin, l'Arménie avec 5'000 morts malgré trois cessez-le-feu, le Cambodge, le Cameroun, le Mali, le Niger, la République Centre-africaine, le Burkina-Faso, Haïti et la liste n'est pas exhaustive. L'APF engage les gouvernements à respecter les droits démocratiques et à réformer les institutions et, les cas échéants, à revenir à un pouvoir civil régulier. En Nouvelle-Calédonie, un scrutin avec 85% de participation a confirmé l'égalité des clans pro et anti-séparation ! Le résultat est inquiétant, car il pourrait déclencher une guerre civile ! Il faudrait tâcher de concilier les contraires, mais sans votations qui se transforment en rendez-vous brutaux qui renforcent deux clans ennemis ! En Catalogne, l'APF en appelle à une amnistie et à un dialogue positif. Au Cameroun, il est demandé une enquête internationale.

- Après ce tour d'horizon (résumé !), mon impression est que l'APF ne doit pas devenir une tribune pour tous les mouvements sécessionnistes ou réfractaires, que beaucoup de conflits tournent autour de questions électorales et que malheureusement des notions aussi basiques que la démocratie et la paix peuvent être soudain remises en cause par l'apparition de véritables despotes ! Suite au rapport de Madame INAGOSI KASSONGO se déclenche un véritable tour de table non prévu à l'ordre du jour et il est déjà 16h00 quand le Président passe au point suivant de l'ordre du jour qui en compte neuf !
- La Commission politique de l'APF présente un projet de résolution sur la situation politique au Burundi (annexe).
- La collaboration entre l'APF et le G5 Sahel (Niger, Burkina-Faso, Mali, Tchad, Mauritanie) a conduit à un projet de partenariat visant à lutter contre la pauvreté et l'insécurité. Il est à noter la création d'un Parlement francophone des jeunes au Sahel.
- La liberté de presse dans l'espace francophone fait l'objet d'un rapport du canadien Denis DAWSON. En annexe, un projet de résolution sur ce sujet.
- Le représentant du Québec, Eric LEFEBVRE présente un rapport oral sur le développement de l'intelligence artificielle, sur les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit. On ne peut s'empêcher de penser au fossé entre les pays riches qui baignent dans la démocratie et la situation sur le terrain (notamment en Afrique) où l'on se bat encore contre des problèmes endémiques que sont les conflits et la pauvreté. Ce point de l'ordre du jour a mis en évidence un sacré décalage entre l'Europe et les autres pays francophones du reste du monde !
- Au chapitre des informations, on apprend la demande d'adhésion de la Catalogne (déjà membre observateur), de Wallis et Futuna et du Kosovo. On rappelle qu'une condition élémentaire mais suffisante, est que le français soit enseigné dans le pays par diverses institutions. Un groupe de travail sur la révision des statuts a été nommé : il y a notamment dix points à améliorer.
- L'heure étant largement dépassée, le soussigné a dû quitter la séance, avant de pouvoir écouter la conversation francophone sur la peine de mort, dont le rapporteur était le Suisse Laurent WERHLI, Conseiller national. Il ne connaît pas non plus les dates et le lieu de la prochaine réunion, si tant est qu'elle ait été fixée en ces temps troublés de pandémie !

Serge MELLY, membre de la Commission politique APF

## Séance plénière

*Rapport de séance Daniel Trolliet*

Assemblée Parlementaire de la Francophonie

Assemblée plénière par visioconférence

Judi 28 janvier et vendredi 29 janvier 2021 de 14.00 à 17.30

---

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Composition du Bureau et de l'Assemblée
  - Adhésion de l'Assemblée Territoriale de Wallis et Futuna
  - Suspension de facto de la section du Mali suite à un coup d'état
  - Adhésion de l'UIP (Union Inter Parlementaire) à Genève, organisation mondiale des parlements nationaux (179 membres et 12 membres associés)
  - Statut de membre associé (auparavant observateur) au Parlement de Catalogne
3. Allocution de la Secrétaire Générale de la Francophonie, S.E. Mme Louise Mushikiwabo, suivie d'un dialogue avec les parlementaires.
  - Une bonne part des discussions s'est cristallisée sur les rumeurs de réductions drastiques de budget pour l'APF, la COVID-19 et la situation de la francophonie dans le monde, en particulier les écarts nord-sud.
4. Présentation et examen du rapport d'activité du Secrétaire général parlementaire 2020.
  - Valoriser l'usage de la langue française
  - Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne
  - Développer l'éducation et la formation
  - Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité
  - Améliorer la performance organisationnelle
5. Présentation et rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2019.
  - Le total des recettes est de 1 725 517 euros pour un total de dépenses de 1 680 813 euros avec un résultat positif de 44 704 euros (affecté au fonds de soutien, décision prise à Dakar par le Bureau).
6. Présentation des projets d'accord de partenariat
  - Protocole d'accord entre l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'APF
  - Accord de partenariat entre le Comité Interparlementaire G5 Sahel et l'APF
7. Discussion et vote des projets de résolutions proposés par les Commissions et les Réseaux
  - Projet de résolution sur la lutte contre la cyberviolence envers les femmes et les enfants dans l'espace francophone
  - Projet de résolution sur la situation politique au Burundi
  - Projet de résolution sur la situation politique en République centrafricaine
  - Projet de résolution sur la liberté de la presse dans l'espace francophone
  - Projet de résolution sur les pertes et gaspillages alimentaires
  - Projet de résolution sur les avenues de coopération internationale en matière de changements climatiques
  - Projet de résolution sur le transport et le tourisme et son impact économique comme source de développement
  - Projet de résolution sur l'éducation en situation de crise, proposé conjointement par la CECAC et le Réseau des jeunes parlementaires

- Projet de résolution pour une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19.
8. Débat sur le thème : les parlements francophones face à la crise du Covid-19, perspectives pour demain.
- Les sections devaient s'inscrire à l'avance (en ce qui nous concerne délai trop court puisque reçu pour le jour même) pour des questions types imposées et trois minutes seulement par orateur. Beaucoup de ces derniers ont été coupés dans leur élan vu le non-respect du temps imparti, strictement contrôlé par une minuterie.
  - *1) Comment les parlements entendent-ils s'organiser à l'avenir au regard de la pandémie que nous connaissons et d'éventuelles autres susceptibles de subvenir ? Quel pourrait être le rôle des sections dans ce contexte et comment améliorer la communication au sein de l'APF ? 2) Quelles sont les conséquences les plus graves de la pandémie de Covid-19 ? De quelle manière la pandémie transforme-t-elle le mode de vie des citoyens ? 3) Quel doit être le rôle des parlementaires dans ce contexte de crise sanitaire ? Quelles actions devraient-ils entreprendre ? 4) De quelle manière l'espace francophone traversera cette période de bouleversements ? Quel doit être le rôle de la Francophonie, de l'APF et de l'OIF ?*
  - A mon humble avis personne n'a trouvé l'oeuf de Colomb et l'énoncé des questions contenaient déjà la plupart des éléments de réponse. Le confinement, la fermeture totale ou partielle des institutions, la montée en puissance des liaisons par voie électronique (qui pourraient bien persister après la pandémie, pour le moins en partie), la crise économique et sanitaire, l'écart (qui se creuse encore plus) entre pays développés et ceux en voie de développement, la nécessité de maintenir les institutions parlementaires et la démocratie en activité, voir de quelle manière l'OIF et l'APF pourraient être plus efficaces en réduisant le présentiel au profit des visioconférences.
9. Rapports des Chargés de mission régionaux
- Asie-Pacifique
  - Amérique
  - Europe (M. Luperto, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles). La Conférence des Présidents de printemps à Monaco a été annulée. Pour les mêmes raisons de covid-19, la Conférence des Présidents et la 33<sup>ème</sup> assemblée régionale à Barcelone ont également été annulées. Plusieurs sections ont participé à des visioconférences (comité directeur réseau des femmes, commission affaires parlementaires, commission politique, Bureau, CECAC). L'idée est de réunir dès que possible la Conférence des Présidents pour renouer les liens.
10. Questions diverses.
11. Prochaine réunion, 7-12.07.2022 à Montréal (invitation par la section Canadienne).

Fait à Avenches, le 31.01.2021

Daniel Trolliet  
Président  
Section APF Vaud

\*\*\*\*\*

Au 31 août 2021, le secrétaire administratif de la section, M. Yves Robert, a pris sa retraite après 16 ans de bons et loyaux services (comme on dit !) en tant que Gestionnaire administratif et RRH au sein du Secrétariat général du Grand Conseil vaudois. Nous tenons à le remercier sincèrement pour le travail accompli pour la section vaudoise à l'APF, de 2018 à 2021.

MM. Cédric Aeschlimann et Jérôme Marcel, Secrétaires de commissions parlementaires, prennent ainsi le relais au 1<sup>er</sup> septembre. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans cette fonction et nous réjouissons de collaborer avec eux.

Daniel Trolliet

Président de la délégation vaudoise à l'APF

Août 2021